

## APPEL À PROJETS "BASE NAUTIQUE EXEMPLAIRE" PRÉSENTATION PROJET LAURÉAT 2023

### RECONSTRUCTION DU PÔLE SPORTIF ET DE LOISIRS DECINES-CHARPIEU



**PORTEUR DU PROJET :** Commune de Décines Charpieu

**SITE BÉNÉFICIAIRE :** Base nautique de Décines-Charpieu, Rhône (69)

**ACTIVITÉS NAUTIQUES :** Aviron



**CALENDRIER DU PROJET GLOBAL :** 2021-2025

**Montant du  
projet global**

**5,7 M€**

**Montant de l'aide  
"Destination France"**

**672 000 €**

**Ambitions phares**

**3 883 m<sup>2</sup>** d'espace  
rendus à la nature

**Couverture blanche** pour  
reproduire l'albédo

La commune de Décines-Charpieu mène **un projet exemplaire** visant à reconstruire la base nautique pour en faire **un site multi-usages** comprenant une maison du vélo, une maison de l'aviron et une maison des associations. L'objectif est d'offrir un équipement performant, durable et inclusif tout en garantissant une montée en gamme de l'accueil du public. Ce projet inclut **la réhabilitation écologique** des installations, **l'extension des capacités d'accueil** et **la réduction des consommations d'énergie et d'eau**. La nouvelle base, gérée par le club de l'aviron Décinois, intègre **les enjeux de transition écologique** dans sa conception et dans son fonctionnement tout en améliorant la qualité de l'accueil du public. Cette initiative exemplaire au niveau environnemental s'intègre dans une **stratégie locale de développement sportif**, tout en promouvant **la mobilité douce**, notamment grâce à la voie cyclable du Grand Lyon.

Le **financement alloué** porte sur **la déconstruction et la reconstruction** de l'ensemble du site de la base nautique dans le respect du **patrimoine naturel**. Ces deux phases sont effectuées dans le cadre **d'une démarche environnementale engagée** prévoyant notamment la valorisation des déchets de démolition, le recours à des matériaux biosourcés et l'installation de panneaux photovoltaïques.



“

*Le Pôle sportif et de loisirs Décines-Charpieu sera le point de rencontre de différents publics dans l'écrin naturel du Canal de Jonage.*

*Ce projet est exemplaire à plus d'un titre. En termes d'énergie renouvelable avec une infrastructure autonome en électricité, de gestion de l'eau avec une cuve de récupération et une éolienne, d'éco-construction et de valorisation du site naturel, d'inclusion pour les personnes handicapées, et demain matière budgétaire avec un financement de près de 40% par des partenaires institutionnels.*

**Laurence FAUTRA**

Maire de la commune de Décines-Charpieu

”

\*Référentiel « Energie-Carbone » pour les bâtiments neufs